

GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain B – 1030 Bruxelles Tél.: +32 (0)2 241 84 20 Fax: +32 (0)2 245 19 33

Courriel: admi@grip.org Internet: www.grip.org Twitter: @grip_org Facebook: GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messager de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

ÉCLAIRAGE – 27 mars 2014

BOISSEAU DU ROCHER Sophie & HELLENDORFF Bruno, Les vents de la Crimée peuvent-ils souffler jusqu'en Asie du Sud-Est ? Diplomatie et puissance dans les négociations en mer de chine méridionale, Éclairage du GRIP, 27 mars 2014

http://www.grip.org/fr/node/1242



ÉCLAIRAGE

LES VENTS DE LA CRIMÉE PEUVENT-ILS SOUFFLER JUSQU'EN ASIE DU SUD-EST ?

Diplomatie et puissance dans les négociations en mer de Chine méridionale

Par Sophie Boisseau du Rocher & Bruno Hellendorff

27 mars 2014

Le 18 mars, la Chine et l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) se sont réunies à Singapour pour poursuivre leurs consultations concernant la mer de Chine méridionale. Ces dernières portaient à la fois sur la mise en œuvre de la Déclaration de conduite et sur la négociation d'un Code de conduite. Cette réunion est intervenue dans un contexte particulier, celui d'une inquiétude de plus en plus vive vis-à-vis d'une Chine qui semble poursuivre de manière plus unilatérale et plus agressive ses intérêts dans la zone.

Une semaine auparavant en effet, les relations sino-philippines étaient à nouveau tendues en raison d'un incident survenu dans le domaine maritime contesté par les deux parties : des garde-côtes chinois ont empêché le ravitaillement de Marines philippins basés sur l'archipel des Spratleys. Quelques jours plus tôt, l'ambassadeur chinois en Malaisie, Huang Huikang, avait critiqué les autorités malaisiennes pour leur « inexpérience et incapacité » à enquêter sur le sort du vol MH370 disparu le 8 mars. Une façon humiliante de souligner les disparités de puissance dans la région.

« Chaudron de l'Asie »

De manière plus générale, plusieurs événements ont récemment renforcé l'image d'une Chine plus encline à privilégier la menace et l'usage de la force pour asseoir son influence en mer de Chine méridionale. Ainsi, la Chine a considérablement modernisé sa marine et a fusionné ses différentes agences maritimes en une force de garde-côtes unifiée.

Les navires de cette dernière sont très présents dans les zones contestées, où les pêcheurs d'Asie du Sud-Est se disent de plus en plus harcelés.



Photo Xinhua.net

De plus, Pékin a établi une zone d'identification aérienne (ADIZ) plus au nord, couvrant les îles contestées Senkaku/Diaoyu, ce qui a suscité d'importantes réactions de la part du Japon et des États-Unis. Ces éléments et d'autres encore ont donné lieu à une nouvelle image de la mer de Chine méridionale, qualifiée de « chaudron de l'Asie », d'après le titre du dernier livre d'un expert de la région¹. La diffusion d'une photographie non datée, représentant les marins du porte-avions chinois Liaoning formant sur le pont le slogan « le rêve chinois, le rêve d'une armée puissante » (Zhongguo Meng Qiang Jun Meng, 中国梦强军梦), n'a évidemment pas aidé à calmer la nervosité ambiante quant aux buts et à la stratégie chinoises dans la région.

Hasard du calendrier non sans conséquence, les discussions de Singapour ont coïncidé avec la montée des tensions en Europe de l'Est, autour du sort de la Crimée. Ces derniers jours, le droit international et les pressions européennes se sont avérés peu utiles face à la détermination russe en Ukraine. Illégal à plusieurs égards, le referendum d'auto-détermination de la Crimée a pourtant été considéré comme valide par Moscou, et la péninsule dûment annexée à la Russie. Les bases militaires ukrainiennes ont rapidement été submergées, puis évacuées en l'espace d'un seul week-end. Ce mouvement s'inscrit dans le cadre plus large d'une éradication rapide des derniers vestiges de la supervision politique venant de Kiev, ce qui fait du retour au statu quo ante un scenario de moins en moins plausible.

En combinant intimidation et occupation rampante du terrain et en renvoyant les Occidentaux à leurs propres contradictions en matière de droit international (prenant exemple sur le Kosovo ou l'intervention en Libye), la Russie a réussi son pari en Crimée. Quant aux conséquences sur les relations euro-russes et russo-américaines, sur la stabilité en Europe de l'Est ou même sur « l'ordre mondial », comme le titrait le journal *The Economist*, le brouillard demeure. Il semble néanmoins certain qu'une boîte de Pandore a été ouverte. La Russie de Poutine a rappelé à ceux qui l'avaient perdu de vue, ou volontairement oublié, que dans certaines situations, la force prévaut sur la diplomatie.

Force ou diplomatie?

À coup sûr, le pari russe d'infléchir les normes internationales en sa faveur au travers de l'usage de la force, ainsi que les réactions occidentales à ce pari, sont observés avec intérêt, probablement aussi avec une pointe d'inquiétude, à Pékin et en Asie du Sud-Est. La question de savoir si les événements de Crimée affecteront ou non les relations internationales en Asie de l'Est demeure épineuse, mais les parallèles avec ce qui se passe en mer de Chine méridionale sont en revanche bel et bien présents. Avant tout, la question de la Crimée met en évidence la complexité de toute politique de gestion – sans même parler du règlement – de différends territoriaux, tout particulièrement face à une puissance en transformation. Crimée

et mer de Chine méridionale ont aussi ceci en commun qu'elles exemplifient à la fois la nécessité et l'efficacité limitée de la diplomatie dans de tels enjeux.

Confrontés à une Chine complexe et contradictoire, les États d'Asie du Sud-Est pourraient bien sentir souffler sur leur échine le vent froid de la Crimée et y percevoir la nécessité de renforcer une réponse efficace aux ambitions chinoises. L'ASEAN et ses membres parviendront-ils à convaincre la Chine – à travers leurs négociations sur un Code de conduite – de l'intérêt de conserver la primauté de la diplomatie sur la force du fait accompli ? La question est cruciale pour l'avenir de la région. Les négociations ont débuté il y a plus de 22 ans et n'ont débouché que sur peu de résultats concrets.

Bien que la Déclaration de conduite de 2002 ait réaffirmé un engagement commun envers le droit international et la liberté de navigation, plusieurs cas avérés de choix unilatéraux – effectués par le gouvernement philippin, des militaires chinois ou encore des autorités de la province de Hainan – ont émaillé l'actualité ces derniers mois... On pourrait même pousser l'argument plus loin, compte tenu des événements de Crimée : dans le cas où un code de conduite ferait effectivement l'objet d'un accord – sans date de mise en œuvre, comme l'ont explicitement exigé les diplomates chinois –, sera-t-il suffisant pour limiter la frustration des diverses parties, contenir les tensions et éviter une possible escalade ?

Intérêts partagés vs. Histoire

La diplomatie est indispensable à plusieurs égards. Elle constitue le canal par lequel les différentes parties prenantes peuvent exprimer et expliquer leurs perceptions et intérêts, communiquer, négocier, et au final mettre en œuvre une trajectoire de désescalade et de stabilisation. Mais elle est aussi limitée par sa dépendance vis-à-vis des configurations de puissance et fonctionne selon des normes et des conventions qui peuvent aussi bien faciliter les discussions que les entraver. Dans les deux cas de la Crimée et de la mer de Chine méridionale, la diplomatie est largement, bien que non exclusivement, le fait d'une organisation internationale (Union européenne ou ASEAN) s'adressant à une grande puissance (Russie ou Chine). Dans les deux cas, les discussions sont facilitées par l'importance des intérêts économiques, politiques et institutionnels liant l'ensemble des parties.

Pourtant, ces intérêts partagés peuvent eux-mêmes s'avérer une barrière poreuse lorsque l'Histoire devient une revendication construite sur une base émotionnelle, notamment pour des enjeux de légitimité politique. Qu'il s'agisse d'une Crimée « toujours présente dans le cœur des Russes » ou d'une mer de Chine méridionale « territoire historique » de la Chine, les intérêts partagés peuvent rapidement céder le pas à un cadre référentiel plus instable, dans lequel le conflit n'est plus vu qu'au travers de l'image que se fait d'elle-même la puissance en transformation. De plus, les divisions internes de l'UE et de l'ASEAN ont pour conséquence de brouiller la vision commune que pourraient défendre leurs membres, les déforcer dans leurs négociations et limiter les options dont disposent leurs diplomates. Dans tous les cas, le défi, pour l'UE et l'ASEAN, est de définir la réponse la plus adaptée à la détermination politique et militaire de leur partenaire, détermination sur laquelle le droit international et les négociations consensuelles ont peu de prise.

Le vent de la Crimée

Et pourtant, les négociations de Singapour n'ont débouché sur aucune avancée notable. Ce qui n'a pas surpris les experts qui avaient déjà exprimé l'idée que le processus lui-même est avant tout « cosmétique », et que la Chine ne transigera de toute façon pas sur des enjeux de souveraineté. D'autres auteurs ont également expliqué que Pékin est satisfaite de la Déclaration de conduite et ne gagnerait pas grand-chose à ce qu'un code de conduite, juridiquement contraignant, soit mis en place. De telles spéculations et doutes quant à la portée et l'efficacité des négociations n'ont néanmoins pas altéré la ligne officielle de l'ASEAN : les sanctions n'aident pas, et les consultations consensuelles sont toujours meilleures. Il apparaît ainsi que le pari de l'ASEAN est de prouver que la Chine a intérêt à s'engager dans ces consultations et gagnerait à poursuivre ses vues et intérêts à travers la plateforme fournie par l'ASEAN, non seulement en termes d'image et de statut mais aussi dans la substance de ses revendications. Le futur donnera-t-il raison à ce positionnement ?

Avant les événements de Crimée, la diplomatie de l'ASEAN était considérée comme adéquate par la plupart des parties – à l'exception possible des Philippines qui n'ont néanmoins jamais cessé d'en appeler à l'ASEAN dans les disputes les opposant à la Chine. Chaque État trouvait un intérêt à poursuivre des négociations à deux volets, de manière bilatérale et multilatérale, le dernier cadre servant essentiellement aux enjeux de communication. Mais n'est-il pas temps aujourd'hui d'apporter plus de substance aux discussions et plus de cohésion au sein de l'ASEAN ?

La Crimée est bien loin de la mer de Chine méridionale et les deux contextes divergent à bien des égards. Mais l'annexion de la Crimée par la Russie a prouvé que le recours au droit international et à la consultation pour infléchir la résolution d'une grande puissance n'était pas forcément la stratégie la plus fiable. Et même Poutine abondait en ce sens lorsqu'il pointait du doigt le Kosovo et la Libye comme exemples alternatifs. Libre à la Chine et à l'ASEAN de tirer les leçons de la crise en Crimée. Ces événements ont néanmoins certainement contribué à renforcer la nécessité et l'urgence d'un accord sur un code de conduite en mer de Chine méridionale. Un tel code permettrait à la Chine de clarifier ses visions d'un « monde harmonieux » et de « rêve chinois », promues avec force par l'administration Xi. Il couronnerait les efforts des différents partenaires et enverrait un signal positif au reste du monde : la diplomatie peut contenir la force.

* * *

Les auteurs

Sophie Boisseau du Rocher, docteur en relations internationales est chercheure associée au GRIP et à l'IRASEC (Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est Contemporaine). Consultante auprès de la DAS du ministère de la défense. Elle collabore également aux travaux d'instituts de recherche asiatiques. Depuis vingt ans, ses travaux portent sur les enjeux politiques et géostratégiques en Asie du Sud-Est.

<u>Bruno Hellendorff</u> est chercheur au GRIP depuis 2011. Ses recherches portent sur les questions de paix et sécurité et sur les enjeux stratégiques en Asie-Pacifique. Il est également doctorant à l'UCL, où il poursuit une thèse sur la politique étrangère de l'Indonésie. Il a publié plusieurs articles et rapports sur les liens entre conflits et ressources naturelles, dans un cadre essentiellement africain.

Notes

^{1.} Robert D. Kaplan, *Asia's Cauldron: The South China Sea and the End of a Stable Pacific*. New York: Random House, 2014.